



INNOVATIONS

L'autopartage Citiz imagine la ville de demain !

- > Développement du **free-floating** dans les grandes agglomérations
- > **Partenariats innovants** pour implanter l'autopartage dans les villes moyennes et rurales
- > Offre d'autopartage adaptée **pour les personnes à mobilité réduite**
- > Expérimentation de l'**application d'intermodalité** « Zaléo » à Bordeaux
- > Intégration de l'autopartage dans les **nouveaux quartiers et projets immobiliers**

Depuis 15 ans, le réseau Citiz met son imagination au service d'innovations durables et pérennes.

LE PARI DU RÉSEAU CITIZ : L'AUTOPARTAGE EN FREE-FLOATING DANS LES GRANDES VILLES

Pionniers des nouveaux services de mobilité, les services d'autopartage du réseau Citiz ont toujours eu pour préoccupation d'adapter leur offre aux attentes des citoyens des villes. **Leur dernière innovation en la matière : un nouveau service complémentaire de Citiz, « Yea! ».** Il s'agit d'une forme d'autopartage en « free-floating », c'est-à-dire que les petites voitures rouges et noires peuvent être récupérées et redéposées librement sur toutes les places de stationnement dans un périmètre défini, et sans avoir à prévoir l'heure de retour. Ce service est déjà proposé à Bordeaux, Strasbourg et Toulouse.



La démarche est d'autant plus inédite que les deux offres Citiz et Yea! sont accessibles avec un même abonnement et intégrées dans la même application mobile, ce qui permet aux utilisateurs de jongler selon leur besoin **entre la spontanéité et la liberté de dépose de Yea!, ou la sécurité de la réservation et le choix parmi les différents modèles de Citiz.** L'ambition pour le réseau Citiz est de généraliser ce nouveau service dans toutes les villes françaises de plus de 300'000 habitants. L'actualité dans les prochains jours en sera la démonstration !

> www.yea.citiz.fr

DES MONTAGES DE PROJET ORIGINAUX POUR UNE PRÉSENCE SUR TOUS TYPES DE TERRITOIRES

Les villes plus petites et les territoires ruraux ne sont pas pour autant privés d'autopartage ! Face à la difficulté de pérenniser une offre d'autopartage dans ces territoires, **les équipes locales du réseau Citiz imaginent des partenariats innovants et « sur mesure » avec les collectivités.**

L'une des façons pour implanter une offre d'autopartage dans ces territoires est la mise à disposition par les partenaires locaux de leur propre flotte de véhicules, pour en faire des voitures partagées Citiz. Cette solution a permis à Citiz Alpes-Loire de déployer l'autopartage à Annemasse et dans l'arc lémanique, ainsi que dans les Parcs naturels régionaux du Pilat (Loire) et du Massif des Bauges (Savoie).

Une autre façon consiste en une participation financière des collectivités territoriales à l'implantation



des stations Citiz. Plusieurs exemples récents illustrent ce type de **dispositif « sur mesure »**, tel que le lancement de Citiz à Arras en septembre (Pas-de-Calais) ou l'ouverture de nouvelles stations à Valence-TGV (Drôme). Certains territoires s'appuient pour ce faire sur le financement TEPCV (**Territoires à Energie Positive pour une Croissance Verte**), comme à Saint-Etienne Métropole pour l'ajout d'une dizaine de stations d'autopartage dans des quartiers non encore desservis, ou à plus petite échelle à Louhans-Cuseaux, commune de moins de 2000 habitants en Bourgogne.

UNE NOUVELLE FAÇON DE PLANIFIER ET ASSURER SES DÉPLACEMENTS : ZALÉO

Pour mieux innover, il est indispensable de bien s'entourer ! La coopérative d'autopartage s'est associée à l'assureur MAIF et au service d'autopartage entre particuliers Koolicar pour développer une application d'intermodalité lancée à Bordeaux. Le petit nom de celle qui permettra bientôt aux Bordelais de retrouver toute l'information sur les modes de transports alternatifs à la voiture particulière sur leur smartphone est « Zaleo ». Pour en savoir plus sur ce projet lauréat du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) opéré par l'ADEME : www.myzaleo.com.



UNE MOBILISATION D'ACTEURS POUR DÉVELOPPER L'AUTOPARTAGE ACCESSIBLES AUX PMR

Côté solidarité, le réseau Citiz persiste et signe en restant le seul acteur français de l'autopartage à équiper des **véhicules pour les personnes à mobilité réduite**. Après Lille, Lyon, Strasbourg, Marseille ou Bordeaux, Dijon est la dernière ville en date à disposer d'une voiture équipée, ce qui porte à 20 le nombre de véhicules pour les personnes à mobilité réduite. Pour les emprunter, le mode d'emploi est le même que pour tous les véhicules Citiz : les utilisateurs accèdent 24 h/24 à la voiture, pour une heure, un jour, ou plus si affinités. L'accès au véhicule est garanti grâce à la réservation préalable (entre 1 minute à 3 mois à l'avance) et aux emplacements réservés.



> citiz.coop/pmr

NOUVELLE TENDANCE : L'AUTOPARTAGE AU PIED DE LA RÉSIDENCE

Les enjeux de mobilité sont de plus en plus pris en compte **en amont de la conception de nouveaux quartiers et immeubles**. En effet, le stationnement est contraint et pèse sur les coûts des opérations, pour les promoteurs comme pour les acquéreurs, tandis que l'autopartage permet d'optimiser le nombre de véhicules à l'échelle d'un quartier.

C'est ainsi qu'à Cran Gevrier (agglomération d'Annecy), l'éco-quartier des Passerelles a été conçu avec 3 stations d'autopartage, dont une électrique, co-financées par les bailleurs, les promoteurs et la Ville. En Alsace et en Lorraine, Citiz a accompagné le promoteur Icade pour l'installation de stations d'autopartage dans ses opérations situées en ville (Docks à Strasbourg, Le Wellington à Nancy, Le Flamboyant à Metz). A Lille, c'est au promoteur

Bouygues et au bailleur social Notre Logis que Citiz s'est associé pour le co-financement d'une station d'autopartage de 3 véhicules (1 citadine électrique, 1 ludospace adapté aux fauteuils roulants, 1 monospace), au cœur de la résidence « ultra-connectée » 5^{ème} avenue à La Madeleine.

Ces projets reposent sur un échange donnant-donnant : les promoteurs participent au financement (avec déduction d'une part des recettes de location), tandis que l'opérateur Citiz gère les véhicules et les utilisations, et les résidents bénéficient d'offres avantageuses. Des exemples de ce type de projets existent aujourd'hui aux quatre coins de la France, dans la plupart des grandes villes. Preuve que l'autopartage Citiz est un véritable levier pour changer le visage de la ville de demain !

Citiz : mode d'emploi

Grâce à sa carte Citiz, l'utilisateur accède aux voitures du réseau Citiz en libre-service, pour une heure, un jour ou plus. **Les 12 structures locales** du réseau Citiz proposent à leurs **25.000 utilisateurs** une flotte de **1.000 voitures** présente dans 90 villes, environ **60 gares SNCF** et plus de **500 stations**. Fondé en 2002 sous le nom de France-Autopartage, le réseau Citiz s'intègre totalement dans les territoires et propose une offre à portée nationale.



Contact presse : Agence Econovia

Audrey Bogusz

01 43 94 73 50 – audrey.bogusz@econovia.fr